

Approche de l'habitat collectif et coopérative d'habitation

Autor(en): **Enderli, Michel / Alcaide, Manuel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **103 (1977)**

Heft 12: **Pro Aqua - Pro Vita, 14-18 juin 1977, Bâle**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-73244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

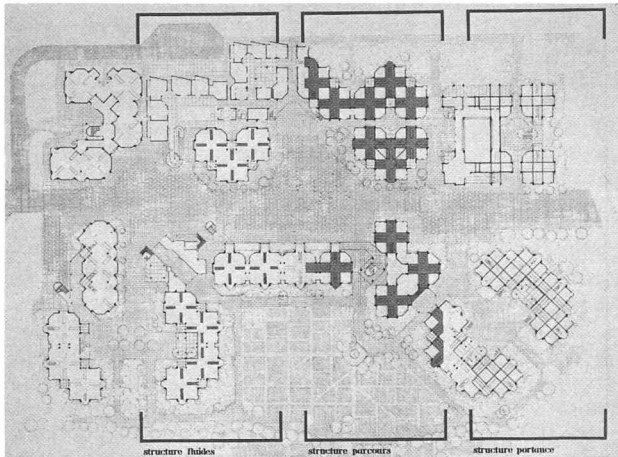
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

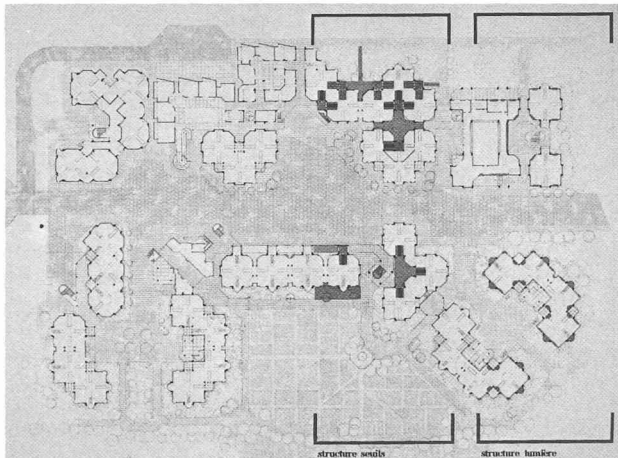
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Approche de l'habitat collectif et coopérative d'habitation

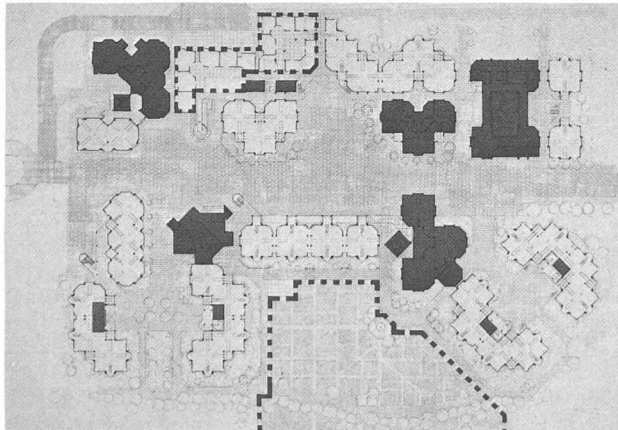
par Michel Enderli et Manuel Alcaide



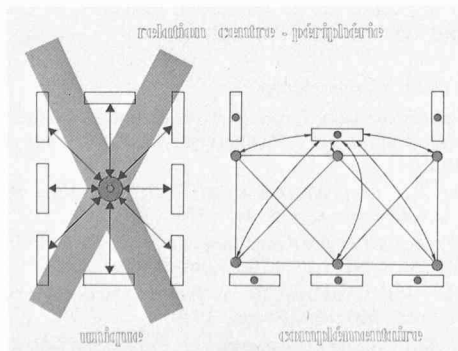
Indices d'appropriation de l'espace intérieur : structure primaire.



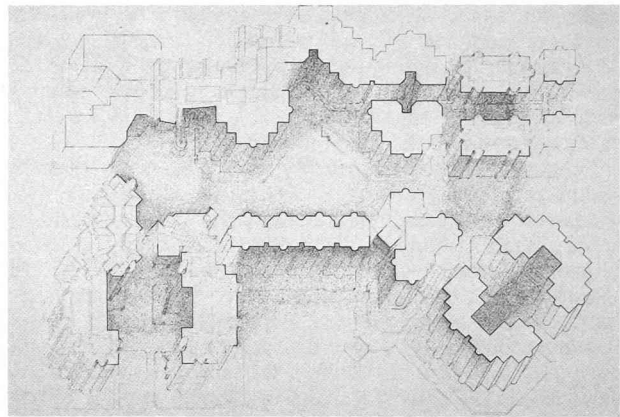
Indices d'appropriation de l'espace intérieur : structure secondaire.



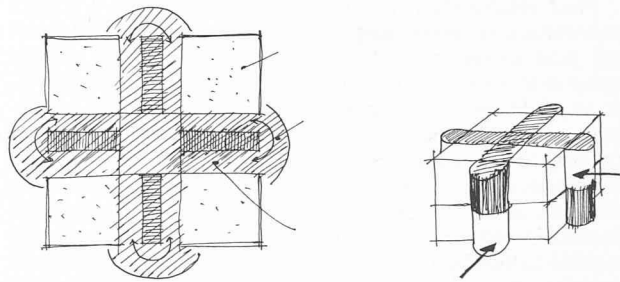
Equipement-services.



Etude de relation.



Relations de voisinage.



Esquisses de l'élément modulaire. Typologie : duplex à double accès.

Dans la mesure où le logement est *lieu* et donc *contenant de multiples activités potentielles*, il occupe une place spécifique dans l'ensemble des biens qui participent quotidiennement à la reproduction de la force de travail. L'habitat collectif est un lieu privilégié d'échanges et de communications dont vont dépendre en grande partie les relations à la collectivité.

Dans la période de changements d'ordre politique, économique et socio-culturel que nous vivons, l'habitat collectif, à travers la *permanence de son bâti* et l'organisation de sa gestion, doit devenir un lieu favorable aux transformations souhaitées et en assumer la continuité.

Le but de cette étude est de proposer une organisation spatiale d'un ensemble d'habitation coopérative en mettant l'accent sur la valeur d'usage des espaces (valorisation du concept *habiter — acte créatif* face à celui de *se loger — consommer*). Cette organisation ou structure spatiale d'accueil possédant des lieux privilégiés (caractérisés en tant qu'espace) et privilégiés (comportant des signes architecturaux qui fonctionnent comme un ensemble de stimuli) devrait permettre la mise en pratique des divers comportements de la vie quotidienne qui forment le mode de vie. De l'adéquation de ces pratiques du mode de vie à un modèle culturel lié au logement dépend en grande partie le degré de satisfaction des habitants. Le modèle culturel d'une société ou d'un groupe social, sous-jacent aux comportements de la vie quotidienne de ses membres, demande et valorise (plus ou moins explicitement) certaines « fonctionnalités » physiologiques, psychologiques et sociales que l'habitant doit trouver dans l'habitat collectif.

L'étude des modes de vie et modèles culturels liés à l'habitat collectif a montré l'importance particulière de l'institution de la famille dans les relations de l'habitant à son logement et des modifications de ces relations avec le développement du système socio-économique actuel. La coopérative d'habitation (étudiée à travers son idéologie, son économie, son organisation, son fonctionnement, sa sociologie) en tant qu'engagement individuel (économique et social) dans un choix collectif, représente

pour nous une alternative avantageuse aux initiatives privées et étatiques. Elle agit en frein ou correctif face aux déterminants économiques et politiques du système de production - consommation en valorisant les déterminants socio-culturels et idéologiques ; et ce sont ces déterminants qui conditionnent nos modes de vie.

Ce que l'on appelle *structure d'accueil* est un concept architectural qui recouvre un ensemble cohérent de systèmes (ou structures), les systèmes des communications, des seuils, de la lumière, des fluides, de la portance, de la géométrie formant une totalité avec ses propres lois de composition et d'autorégulation. On y distingue plus précisément la *structure primaire* (structure portante, fluides et circulations) qui présente un caractère permanent et la *structure secondaire* (la lumière, les seuils, approximativement le second œuvre) qui est modifiable dans le temps sans remettre en cause l'ensemble. Cet ensemble de systèmes confère à cette structure d'accueil sa qualité d'inclure de multiples activités et de contenir des potentialités dans le temps.

Pour rendre plus transparente la relation entre société et architecture, nous l'avons abordée sous le double rapport qui peut exister entre la structure primaire et le modèle culturel et entre la structure secondaire et le mode de vie. A ce stade de notre recherche on peut le qualifier d'analogique, non seulement par la correspondance de leurs rythmes d'évolution respectifs (le modèle culturel évolue lentement alors que les modes de vie se transforment rapidement ; structure primaire très permanente et structure secondaire plus modifiable), mais aussi dans le sens où le modèle culturel est le référent stable, commun et inducteur permettant et stimulant divers comportements du mode de vie, la structure primaire formera le référent stable, commun et inducteur permettant et stimulant diverses appropriations spatiales, signes de l'acte créatif d'habiter.

Ainsi nous pensons que l'architecture ne doit pas imposer un mode de vie (comme ce fut la tendance internationale du fonctionnalisme en relation avec une logique de développement du système de production-consommation actuel) mais permettre, suggérer, provoquer des actions de la part des habitants.

Il faut donc proposer une structure primaire suffisamment signifiante de multiples appropriations possibles, de multiples contenus, à travers la perception de ses règles de composition et de son identité. Elle devient ainsi le canevas sur lequel s'accomplissent les pratiques relatives au modèle culturel d'un groupe social à un moment donné. Mais la qualité de permanence des éléments de la structure primaire (que l'on pourrait appeler les éléments de service) ne doit pas réduire les seuls signifiants du bâti à la structure primaire. Les éléments de seuils (parcours et lumière), ambigus dans les multiples relations qu'ils permettent entre l'isolement et la réunion, la fermeture et l'ouverture, deviennent importants dans l'adaptation aux activités d'échange et de communication du mode de vie. Les seuils sont donc signifiants non seulement comme articulations des espaces, mais comme éléments dont l'utilisation, l'appropriation, définit le modèle socio-culturel d'un groupe. Ils permettent ainsi l'identification du groupe par lui-même et par les autres.

Nous pensons donner ainsi des « lois » d'appropriation, mais dans une « image » qui reflète les intentions de développement d'une vie communautaire coopérative où l'individu peut s'épanouir.

Projet

Il s'agit d'un modèle formel exterritorial. L'ensemble se situe en périphérie d'une ville sur voie de communication concentrique. La taille (environ 100 « logements ») formant une « unité de gestion coopérative » a été déterminée sur la base d'expériences réalisées, des exigences d'une gestion participative et de l'échelle d'une société d'interconnaissance dans laquelle pourrait se développer une vie communautaire. Les logements, au départ, sont des duplex

à double accès groupés en « unités de voisinage » de 10-20 familles.

Les relations entre les membres d'une famille et de celle-ci avec l'extérieur ne sont plus celles du modèle familial bourgeois (contestation de l'autorité, travail de la femme, statut socio-culturel des enfants et adolescents) et se modifient avec son développement biologique. L'organisation spatiale doit permettre les diverses appropriations qui en découlent par des groupes, sous-groupes et individus et donner les possibilités de choisir ses relations avec l'extérieur.

L'amélioration des conditions de logement passe par le mode de groupement des espaces. A partir d'un « espace familial » de base, le groupement devrait permettre des formes de vie communautaire de groupes plus larges (familles élargies, groupes horizontaux, communautés).

Les relations de voisinage (solidarité, échanges de services entre 10 à 20 familles) sont importantes comme élément de satisfaction individuelle et familiale et de leur qualité dépend la participation aux activités communautaires. Ces relations sont liées notamment à la proximité spatiale, à l'identification et à l'unité territoriale, au contrôle social possible de certaines activités communautaires.

A la différence des typologies des communautés on ne trouve pas ici un « centre » (symbole de la coopérative qui regroupe généralement toutes les activités communautaires) qui induit surtout des relations individu-coopérative au détriment des relations de voisinage. L'« éclatement » de ce centre vise à donner une dynamique plus grande aux relations individu-groupe-voisinage-coopérative dans des lieux qui supportent tous les niveaux intermédiaires de communication entre le strictement personnel et le communautaire coopératif (fonctionnel). La structure de communication devient un réseau complexe où la monofonctionnalisation des lieux privilégiés de communication et d'échange devient difficile. (Référence au modèle de la rue-place-marché des villes zähringiennes ; utilisation d'éléments comme les coursives, les terrasses communes, les paracirculations qui offrent des choix possibles différenciés.)

Nous avons essayé de proposer des espaces spécifiés en tant qu'éléments architecturaux. La caractérisation des espaces (mais non la « personnalisation ») ne se limite pas aux rapports géométriques généraux ou encore moins à l'attribution plus ou moins arbitraire d'une fonction, mais passe par les relations des espaces considérés aux autres éléments de la structure d'accueil (structure portante, des communications, des fluides, des seuils, de la lumière) qui deviennent des « indices d'appropriation ».

A ce stade d'avancement, le projet demande encore des affinements dans la recherche de la « dimension juste » (H. Hertzberger), des matériaux et de la qualité des indices, mais il représente dans l'esprit de l'étude l'étape ultime, sans participation des habitants réels au processus de design.

Nous remercions les personnes qui nous ont aidés dans la poursuite de ce travail de diplôme : M. Jean-Marc Lamunière, architecte, en tant que professeur intéressé ; M. J. Gubler, historien, en tant que maître du D.A., et M. A. Beerler, architecte, en tant qu'expert ; ainsi que MM. P. Mestelan et B. Huser, architectes, et Lehmann, sociologue, en tant que consultants.

Quelques sources théoriques :

Dossiers d'information livrés par la chaire d'architecture du professeur Lamunière ; Recherche du FNRS sur l'habitat et ses usages.

DESROCHES H. : *Le projet coopératif*. Ed. Economie et Humanisme. Les éditions ouvrières, 1976.

ION J. : *Production et pratiques sociales de l'espace du logement*. Cresal ERA. CNRS n° 576, Saint-Etienne 1975.

MICHEL A. : *La sociologie de la famille*. Ecole pratique des hautes études. Mouton, France 1970.

RAYMOND H. : *Modèles culturels et production de logement*. EPFL, chaire de sociologie, 1976.